

Lencouacq

Bulletin Municipal 2016 - N° 27



Notre rivière
parcourt
allègrement
notre commune.



Prenant sa source
entre l'Hespitaou
et le Graouillé elle
a fait tourner les
moulins de
Lestrat et du
Houns, et sert de
réserve d'eau à la
DFCI grâce au
barrage de Carro.



En 1983 le passage
du Tour de France
lui a offert un
nouveau pont et le
duo Gérard et
Georges a restauré
sa passerelle de la
Moutouère.



Elle peut ainsi
poursuivre sa
course vers
Cachen.

Le Mot du Maire

Sommaire

Tarifs et locations	3
Budget 2016	4
ADAP	5
L'Agence Postale	6
Le cimetière	6
SIVU de la Gouaneyre	7
Forêt Communale	8-9
La Journée du Livre	10
Informations Population	10

Les Associations

Le Comité des fêtes	11-12
L'USL & LENCARUE	13
La DFCI & L'ACCA	14
LOUS DE SAINT LOUP	15
Les Pompiers	16
Infos Locales	17
Etat-Civil	17

Bulletin d'Informations Communales

Directeur de la publication :

Gérard PORTET

Rédaction :

Gérard PORTET

Yves LABAT

Francine BELALA

Patrick ARROYO

Thierry BOUGUE

Michelle SPERANDIO

Olga MESPLES

Conception/Impression :

Mairie de Lencouacq

Tirage : 250 exemplaires

Dépôt légal 15/12/2016

Lencouacquaises, Lencouacquais,

L'évolution incessante de normes à mettre en application, occupe lourdement notre quotidien.

Pour le maire plus technicien que « scribouillard » que je suis, je vous avoue que parfois la rédaction d'arrêtés interdisant ceci, obligeant cela, parvient à me lasser.

A la lecture de ce bulletin vous apprécierez peut-être notre demande de mise à contribution des familles pour l'entretien du cimetière.

La cause en est que dès le 1^{er} janvier 2017 il nous est interdit de déverser du désherbant dans les allées et près des tombes. La procédure désormais sera la tonte de la plus grande surface par l'employé communal et l'entretien des tombes en incombera aux familles.

Dans la continuité de la mise aux normes, des travaux seront réalisés quant à l'accessibilité des bâtiments publics aux personnes handicapées.

Malgré notre identité rurale, il nous est imposé une urbanisation égale aux grandes métropoles. « CHERCHEZ L'ERREUR » !

Dans la rubrique nouveautés, vous avez constaté l'apparition d'un panneau à chaque entrée d'agglomération sur lequel vous lisez « Commune Hors TAFTA ». Une explication vous sera donnée au cours de la cérémonie des vœux 2017, en même temps que pas mal d'autres pour lesquelles je ne puis m'étendre en ce bulletin.

Le chapitre informations générales nous invite à nous rencontrer quatre fois au cours du printemps et ce à l'occasion des élections présidentielles et législatives, mais pour l'heure et à notre niveau, je vous invite à nous retrouver le

Samedi 7 Janvier à l'occasion de la cérémonie des vœux de la Municipalité à la salle des fêtes.

Bonne lecture et Bonne Année à vous tous

Le Maire

Gérard PORTET

Tarifs des travaux en régie - Location salle des fêtes

Régie Matériel

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, fixe les tarifs suivants applicables à compter du 1^{er} janvier 2015 :

Tracteur + chauffeur	40 €/h
Tracteur + girobroyeur + chauffeur	60 €/h
Tracteur + Remorque + chauffeur	40 €/h
Tondeuse - débroussailluse+ employé	30 €/h
Immobilisation remorque	22 €/journée
Débroussaillleur + chauffeur	60 €/h
Tracteur + Fendeuse + employé	45 €/h

Le Conseil Municipal, de part le coût des pièces détachées, décide que le tracteur-tondeuse n'est pas mis en location. De ce fait l'utilisation chez les particuliers devient interdite.

Régie location salle des fêtes, tables, chaises, et vaisselle

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, FIXE les tarifs suivants applicables à compter du 1^{er} janvier 2015 :

Un chèque de caution de 200 € sera remis par le locataire au moment de la réservation.

A - SALLE DES FETES : Ces tarifs sont à la journée.

Période d'hiver : du 01 novembre au 15 avril.

	ETE	HIVER	OBSERVATIONS
Associations locales et associations caritatives à but humanitaire.	Mise à disposition gratuite de la salle.		
Associations extérieures : (manifestations avec repas) Réunion	150 € 50 €	180 € 80 €	Location sans vaisselle
Particuliers de la commune	50 €	80 €	Location sans vaisselle
Particuliers extérieurs	250 €	300 €	Location sans vaisselle
Salle Dulon	20 € 30 €	20 € 30 €	Utilisation de la cantine seule Location de la vaisselle

B - LOCATION DES TABLES, CHAISES ET VAISSELLE

Un chèque de caution de 100 € sera demandé au locataire si la location n'est pas associée à la réservation de la salle des fêtes. Table : 1,00 € l'unité. Chaise : 0,30 € l'unité.

Vaisselle : 30 € quelque soit la quantité louée.

En cas de perte, de détérioration ou de casse des dits matériels, il sera facturé :

- Table 30 € - Chaise 15 €
- Assiettes (plate, creuse ou dessert) : 3 € - Verre : 2 €
- Tasse et sous tasse : 2 €
- Couverts (couteau, cuillère, fourchette, petite cuillère) : 1 € par pièce. - Carafe : 3 €

Budget 2016

C'est dans un contexte économique et social très difficile que ce budget a été présenté.

Les ressources les plus importantes, provenant des dotations de l'état, sont en forte baisse pour la troisième année consécutive.

Suite à la tempête Klaus, nous n'avons plus comme ressources les coupes de bois. Nous avons réussi à nettoyer l'ensemble des forêts dévastées, et nous sommes dans la phase de plantation. 40 hectares ont déjà été replantés et l'hiver 2016-2017 ce sont les 80 derniers hectares qui seront replantés. Malheureusement il nous faudra attendre plus de 15 ans pour récolter les premiers fruits de cet investissement.

La municipalité a malgré tout continué d'investir dans la commune sans réaliser d'emprunt pour le financement :

- **Place du Foirail :**
Mise en place d'une structure de jeux pour enfants
- **Bâtiments communaux**
Réfection avec mise aux normes handicapées de la salle de bain d'un logement communal
Changement d'un radiateur
Changement de douche dans un autre logement communal
- **Stade :**
Changement du chauffe-eau aux vestiaires du stade.
Pour information, la mise en place du forage au stade en 2015 a permis d'économiser 7000 € sur la facture d'eau pour l'arrosage.
- **Agence postale :**
Réfection des revêtements des sols et murs qui lui donne un air plus accueillant et mise en place d'un nouveau radiateur plus performant et plus économique
- **Matériel municipal**
La commune a aussi investi dans un nouveau broyeur. Grâce à cet investissement, l'employé communal peut maintenant faire l'entretien des bas-côtés de la commune de Cachen ce qui constitue une nouvelle ressource financière pour la commune.

DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	
60 - ACHATS ET VARIATION DES STOCKS	35 800,00 €
61 - SERVICES EXTERIEURS	28 414,00 €
62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS	15 060,00 €
63 - IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASS	3 100,00 €
63 - Cotisations FNAL ET CNFPT	1 360,00 €
64 - CHARGES DE PERSONNEL	88 354,00 €
65 - Autres charges de gestion courante	112 123,00 €
66 - Charges financières	3 200,00 €
67 - Charges exceptionnelles	- €
Total dépenses réelles	287 411,00 €
023 - Virement à la section d'investissement	98 525,30 €
6811 - Dotations aux amort des immo incorporelles	1 227,32 €
Total dépenses de fonctionnement	387 163,62 €
RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	
70 - Produits des services, domaine et vente	10 980,00 €
73 - Impôts et taxes	84 380,00 €
74 - Dotations, subventions et participations	166 794,62 €
75 - Autres produits de gestion courante	34 215,44 €
76 - Produits financiers	10,00 €

RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	
10 Dotations, fonds divers et réserve	30 624,78
13 - Subventions d'investissements reçues	97 314,56
16 - Emprunts et dettes assimilées	10 098,92
Total recettes réelles hors opérations	138 038,26
RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	
021 - Virement de la section de fonctionnement	98 525,30
041 - Opérations patrimoniales	1 227,32
Total recettes d'ordre	99 752,62
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	237 790,88
Total recettes hors opérations	237 790,88
DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	
001 - Déficit d'investissement reporté	23 087,78
16 - Emprunts et dettes assimilés	17 575,32
204 - subventions d'équipement versées	10 098,92
21 - Immobilisations corporelles	187 028,86
Total dépenses réelles hors opérations	237 790,88
DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	
	0,00
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	237 790,88

L'année 2017 verra la création d'un budget annexe pour la forêt communale. Cette opération est réalisée pour faciliter la gestion (en effet les opérations sur la Forêt sont soumises à la TVA).

L'équilibre de ce budget sera réalisé soit par le versement d'une subvention de la commune, soit par la perception du surplus de trésorerie par la commune suivant les cas.

L'Agenda D'Accessibilité Programmé

La loi n°2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, a imposé aux collectivités territoriales de mettre l'ensemble de leurs établissements recevant du public en accessibilité au plus tard au 31 décembre 2014.

L'ordonnance n°2014-1090 du 26 septembre 2014 a créé les agendas d'accessibilité programmée (Ad'AP) à déposer au plus tard le 27 septembre 2015, puis le 27 septembre 2016 suite à une demande de prorogation.

Pour la réalisation de son Agenda D'Accessibilité Programmé la commune de Lencouacq a fait appel au cabinet ARCALIA dans le cadre d'une commande groupée avec la Communauté de Commune des Landes d'Armagnac.

L'orientation choisie pour le projet consiste à rendre accessible les bâtiments en commençant par les accès extérieurs, les places adaptées, les circulations à l'intérieur des bâtiments, les aménagements, les équipements et la signalétique du site.

Il a été dégagé une liste de travaux priorités et des demandes de dérogations :

Les moyens financiers de la commune nous obligent à étaler au maximum les travaux.

Ce niveau d'investissement mobilisera la totalité des ressources de la commune pendant 6 ans.

Agence postale : Aménagement d'une place de stationnement adaptée et création d'une rampe d'accès pour Personnes à Mobilité Réduite et mise à niveau de la boîte aux lettres.

Cimetière : Création d'une place de stationnement adaptée et création d'un cheminement accessible sur terrain naturel.

Ecole primaire : Demande de dérogation pour le remplacement des vantaux. Un accompagnant est toujours présent pour ouvrir les deux vantaux. Mise aux normes des sanitaires.

Eglise : Une place de parking et un cheminement seront installés derrière l'église pour permettre l'accès par une porte sans escalier. L'église profitera également pour l'accès en façade de l'accès de la poste et de la place handicapée de la poste.

Local ACCA : Accessibilité extérieure et réaménagement intérieur.

Mairie : Accès extérieur et parking handicapé à mettre en place, escalier intérieur à mettre aux normes.

Pour le reste une réorganisation des bureaux au rez-de-chaussée est rendue nécessaire. Les travaux seront réalisés sur deux ans.

Salle des associations : Accessibilité, stationnement, aménagement intérieur et sanitaires.

Salle des fêtes : Accessibilité extérieure et sanitaires.

L'accès à la scène fera l'objet d'une demande de dérogation.

Stade André Ernoul : Les travaux à ce niveau sont démesurés avec le budget de la commune. Les tribunes et sanitaires sont vétustes et à ce jour, la commune n'a pas trouvé de ressources financières pour les rénover.

Une dérogation pour motif financier est donc demandée pour le stade.

L'Agence Postale

Cela faisait un moment que l'on en parlait, mais maintenant c'est réalisé.

L'Agence Postale a été rénovée : de nouvelles peintures, un nouveau sol, un nouveau radiateur.... et même, à partir du 1^{er} Janvier 2017 un changement de personnel.

En effet, suite au départ volontaire de Martine DURIEUX, que nous remercions pour ses bons et loyaux services, c'est Isabelle CLOT qui a été retenue pour son remplacement.

Mais, ce n'est pas tout... dans le cadre de l'aménagement du village, un accès plus convivial va être réalisé, qui permettra d'éviter la montée des marches.

Nous profitons de cet évènement pour remercier les lencouacquais et lencouacquaises qui font vivre cette agence et confirment ainsi le bien-fondé de l'investissement de la municipalité.

Une nouveauté est en place à l'Agence Postale, depuis peu, une tablette sur laquelle vous pouvez effectuer vos démarches est à votre disposition.

HORAIRES DE L'AGENCE POSTALE : Fermée le Lundi, du Mardi au Samedi de 9h à 12h



Le Cimetière

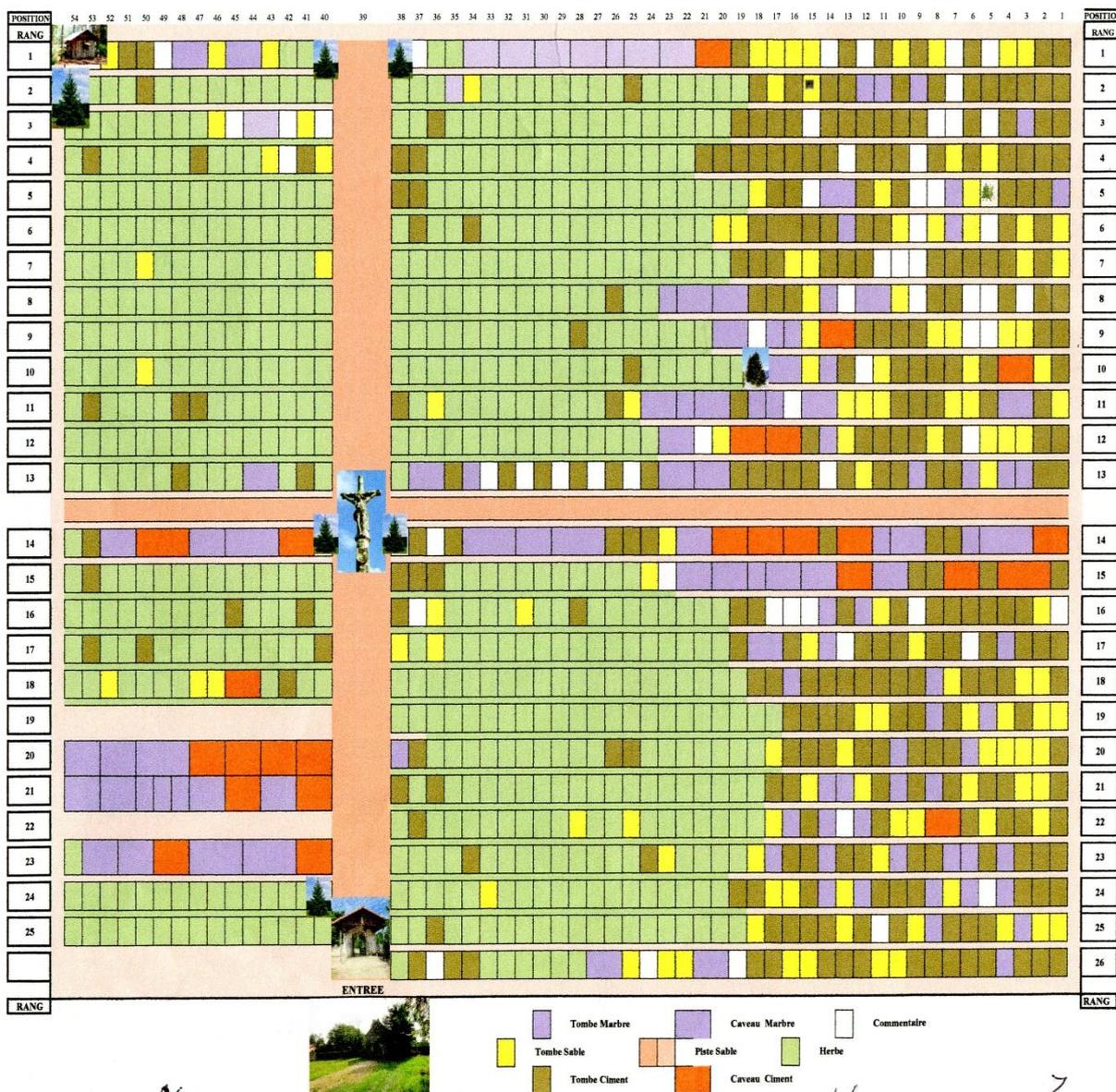
Le besoin d'informatiser la gestion du cimetière devenait urgent. Après étude, le prix de cette gestion tournait aux alentours de 5000€. La décision a été prise de le réaliser nous-mêmes.

Pour ce faire il a fallu plusieurs journées afin de relever toutes les tombes et trouver les noms des occupants, ce qui n'a pas été toujours facile. Ensuite on a esquissé le plan du cimetière sur ordinateur afin de voir apparaître sur écran l'emplacement des tombes ainsi que le nom du défunt.

Pour faciliter la présentation de cette application, un fichier alphabétique a été créé, si bien qu'en fonction du nom recherché on accède automatiquement sur l'écran à l'emplacement de la tombe dans le cimetière.

Le bon fonctionnement de ce système suppose que les données soient exactes ce qui n'est pas toujours le cas, le nom des défunts n'étant pas toujours indiqué sur les tombes.

Dès aujourd'hui on peut aller en Mairie vérifier le bon fonctionnement de l'application et apporter les renseignements manquants.



Le SIVU de la Gouaneyre

- Président du SIVU : Gérard Fabre (Maire d'Arue)
- Secrétaire du SIVU : Corinne Labarbe
- Ecole d'Arue : Dominique Pene : Cycle 1 (TPS/PS/MS/GS)
- Ecole de Cachen : Simon Claerebout : Cycle 2 (CP/CE1/CE2)
- Ecole de Lencouacq : Céline Nicolas : Cycle 3 (CM1/CM2)
- ATSEM à l'école d'Arue : Nathalie Larché
- Cuisinières : Sophie Fuentes (Arue), Florence Irazoqui (Cachen), Jackie Descac (Lencouacq)
- Accueil périscolaire : Sophie Fuentes (Arue), Alice Nadeau (Cachen), Julie Pleumeckers (Lencouacq)
- Chauffeur du car : Patrick Leroux

Année scolaire 2015/2016 :

Les élèves de l'école de Lencouacq ont participé à diverses manifestations et activités :

- Décembre 2015 :
 - «Du Cinéma Plein Mon Cartable» : Shaun le mouton
 - Exposition : 24h chrono, en course contre les déchets
- Février 2016 :
 - «Du Cinéma Plein Mon Cartable» : Le chant de la mer
 - Mini concert/opéra (Ensemble orchestral de Bordeaux) : Don Giovanni
- Mars 2016 :
 - Maison et archéoparc de la Dame à Brassempouy : visite du musée, ateliers (fouilles archéologiques et muséographie).
- Mai 2016 :
 - Sécurité routière, premiers secours à Pouydesseaux.
 - Lagunes : découverte du milieu à Arue.
- Juin 2016 :
 - Athlétisme à Mont de Marsan.
 - «Du Cinéma Plein Mon Cartable» : Monte là-dessus !

Un mobilier plus adapté a été acheté. Nous disposons de tables et de chaises individuelles, réglables en hauteur. De belles jardinières fleuries ornent le portail de l'école et les fenêtres de la cour.

Rentrée 2016 :

Monsieur Simon Claerebout, à l'école de Cachen, succède à Madame Françoise Mandrou partie à la retraite. Madame Dominique Pene, qui aura enseigné 8 ans à l'école de Arue partira à la retraite en juillet 2017.

Entrées et sorties des élèves :

Pour des raisons de sécurité, les entrées et sorties de l'école de Lencouacq se feront de la manière suivante :

- Les élèves qui prennent le ramassage scolaire utiliseront le portail « d'en bas » (Rue du Foirail).
- Les élèves qui sont véhiculés par leurs parents ainsi que ceux qui sont à pied, utiliseront le portail « d'en haut » (place du Foirail).

En accord avec la municipalité, il est désormais convenu que les véhicules stationneront sur le parking d'en haut de la place du Foirail.

Manifestations prévues sur le regroupement au profit de nos coopératives scolaires :

Vendredi 7 avril 2017 : Loto à Cachen.

Vendredi 16 juin 2017 : Kermesse à Arue.

Nous vous y attendons nombreux !



La Forêt communale

DES NOUVELLES EN CHIFFRES DE NOTRE FORET COMMUNALE

Pour comprendre la suite, un bref retour en arrière. La tempête Klaus et les scolytes qui l'ont suivi ont détruit plus de la moitié de la surface de notre forêt (56% environ), 122 hectares pour une surface totale de 236.19 hectares. Depuis 2009 la priorité a été le nettoyage et la reconstitution des parcelles détruites.

Tout d'abord les travaux de nettoyage : ils ont consisté à un déchiquetage des souches à l'aide d'un « croque-souches » et à un broyage des jeunes peuplements scolytés à l'aide d'un broyeur lourd.

Bilan des travaux de nettoyage 2009 – 2014 :

- Montant des travaux réalisés : 25 556.55€
- Montant des subventions publiques accordées : 92 512.12€
- Le résultat de l'opération + 66 955.57€

Les travaux de reboisement : chaque dossier annuel présenté à la DDTM a une surface inférieure à 50ha afin de bénéficier du montant de la subvention publique la plus importante.

Pour favoriser la biodiversité, les futurs peuplements de pins maritimes cohabiteront avec des îlots et des lisières feuillus offrant une résistance supérieure au vent et une meilleure protection sanitaire « naturelle » en hébergeant de nombreuses espèces d'oiseaux prédatrices d'insectes ravageurs (chenilles et scolytes).

Mais tout juste plantés, des petits malins ont déjà volé des feuillus. Attention à eux, je rode souvent en forêt que je ne les y prenne pas !!!

Les premiers dossiers de reboisement réalisés en 2015 pour les parcelles : 4, 11, 17, 18, 24 et 31 sur une surface totale de 41.43 hectares dont voici les détails :

- Plantations en pins maritimes : 37.24 ha
- Plantations de feuillus : 4.19 ha
- Montant de l'aide publique accordée : 52 343.92€

Les travaux ont été réalisés par l'entreprise DARROMAN de Maillas, pour un montant de 41 204.40€ HT

Résultat de l'opération : + 11 140€

Reboisements en cours de réalisation pour l'année 2016, 2^{ème} dossier de reboisement pour les parcelles 9, 12, 13, 15, 19 et 21 sur une surface totale de 41.49 ha dont voici les détails :

- Plantations en pins maritimes : 37.03 ha
- Plantations de feuillus : 4.46 ha
- Montant de l'aide publique accordée : 52 872.64€

Un appel d'offres va être envoyé à plusieurs entreprises et le montant estimatif des travaux est de 39 200€.

Résultat de l'opération : + 13 672.64€

Et pour terminer le dernier dossier de reboisement qui s'effectuera en 2017 pour les parcelles 2, 8 et 28 sur une surface totale de 38.95 ha dont voici les détails :

- Plantations en pins maritimes : 36.53 ha
- Plantations de feuillus : 2.42 ha
- Montant estimatif de l'aide publique : 49 210.60€
- Montant estimatif des travaux : 36 711.15€
- Résultat de l'opération : + 12 499.45€

Bilan de la reconstitution (reboisement) de notre forêt communale détruite par la tempête Klaus : il a été nettoyé et reboisé (travaux en cours) 15 parcelles pour une surface totale de 121.87 ha

- Plantations de pins maritimes sur 110.80 ha
- Plantations de feuillus sur 11.07 ha
- Montant de l'aide publique accordée : 154 427.16€
- Montant des travaux réalisés et en cours de réalisation : 114 864.90€
- Résultat de l'opération : + 39 562.26€

Ce montant de 39 562.26€ ne fait que compenser la perte sur les ventes des bois de l'après-tempête où les tarifs d'achat ont avoisiné le franc symbolique.

J'en profite pour féliciter notre agent ONF, M. FRECHAUT Christophe, pour le sérieux lors du montage des dossiers et le très bon professionnalisme pour la gestion et le suivi de notre forêt communale, le choix de confier la gestion de l'intégralité de la forêt communale à l'ONF a été une décision judicieuse, toutes les communes forestières ne peuvent pas dire la même chose.

VENTES DE BOIS

Les ventes de bois pour 2016 ne représentent pas des sommes phénoménales mais contentons-nous du peu.

- Parcelles incendiées : 160€
- 1^{ère} éclaircie parcelles 20 et 27 : 1 200€
- Bois énergie : 50€

Montant prévisionnel sur ventes de bois : 1 410€

- Martelage et ventes des bois sur parcelles 25 et 30 : environ 1 800€
- Procès-verbal et coupes réalisés en délit : 3 757.44€
- Préjudice sur la perte d'avenir : 1 838.45€
- Total : 5 595.89€

RECETTES SUR VENTES DE BOIS : 8 805.89€

Voilà le bilan chiffré de l'ensemble des opérations effectuées sur notre forêt communale ces 2 dernières années.

J'espère ne pas vous avoir donné mal de tête avec tous ces chiffres.



Journée du Livre 2016

Pour la 4^{ème} année consécutive, la Journée du Livre et de la poésie, organisée dans le cadre d'un partenariat entre la municipalité de Lencouacq et les Editions Claire Lorrain, a eu lieu le 18 Juin 2016.

Placée cette année sous le parrainage d'un auteur et poète d'origine africaine, Juvénal Thiaré Abita, elle a été précédée d'une soirée musicale animée par ce même auteur-compositeur (chirurgien de profession) à l'église de Lencouacq.

A cette journée où une dizaine d'auteurs présentaient et dédicaçaient leurs ouvrages, s'associait un concours de poésie pour adultes et enfants sur le thème « La Nature ». Ce sujet inépuisable, auquel ont répondu les écoles de Bourriot-Bergonce, Cachen, Gabarret (primaire et collège), Lencouacq ainsi que le Lycée professionnel de Morcenx, a inspiré de nombreux poètes en herbe ou plus chevronnés qui ont été généreusement récompensés grâce au soutien du Parc Régional des Landes de Gascogne, puis édités par la maison Claire Lorrain.

Dédiée aux livres et à la poésie, cette journée s'enrichissait comme les années précédentes, d'une exposition artistique élargie : peinture, céramique, artisanat d'art ..., où les participants se sont retrouvés avec plaisir pour des moments de convivialité et de partage.

Pour la nouvelle année 2017, le concours poésie est de nouveau ouvert :
Le thème retenu est : « La Fête ».

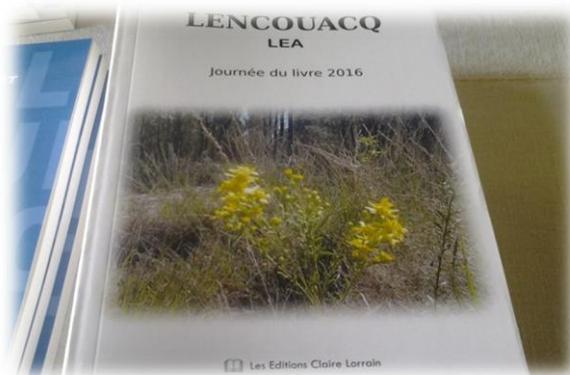
Nous rappelons que, pour participer à ce concours ouvert à tous, il vous suffit de faire parvenir vos textes avant le 01 mars 2017 par courriel aux adresses suivantes :

Mairie.lencouacq@wanadoo.fr ou bien clairelorrain@ymail.com

Pour retirer le règlement vous pourrez vous adresser à la mairie de Lencouacq.



A toutes et tous nous disons donc : « A l'année prochaine ».



Les Associations

Le Comité des Fêtes

Francis IRAZOQUI et Thierry BOUGUE

A défaut de vous exposer le bilan moral, voici le bilan financier du Comité des Fêtes pour l'année 2016 hors 14 juillet.

Dépenses engagées : 8 760.69€

Recettes réalisées : 11 019.08€

Bilan positif : 2 258.39€

Hormis la collecte, les sponsors et la subvention de la Mairie, ce bilan se justifie surtout grâce à votre présence lors des manifestations.

Le loto a rapporté 738€, la journée du samedi (très animée) 1 972€ et le dimanche 784€.

Le programme a été peut-être ressenti « léger » (8 760€ de dépenses) pour certains mais nous avons privilégié la qualité à la quantité.

Organiser un loto, une journée communale, une course pédestre et des tapas ne sont pas dans nos cordes au quotidien et nous restons tous des bénévoles, nous n'avons pas la prétention des grandes organisations.

Notre but étant de réussir à vous rassembler dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

Au vu des retours que nous avons eu, force est de constater que le programme proposé plaît.

Pour en revenir aux chiffres, rassurez-vous nous ne nous endormons pas sur nos lauriers. Nous allons investir. Nous avons déjà commencé avec 2 planchas et 1 congélateur flambant neuf. Nous allons continuer avec des tables rondes, des plateaux, de la vaisselle, un boulier et des cartons.

Petit à petit nous souhaitons avoir notre propre matériel, cela nous évitera d'emprunter aux associations voisines et de louer à des sociétés.

Vous vous en serez rendu-compte, cette année pas de réveillon du nouvel an. Nous y réfléchissons pour l'année prochaine.

Nous n'avons pas encore défini les manifestations pour 2017, cependant une chose est sûre : les fêtes auront lieu du 12 au 14 mai 2017, car la tradition veut que les fêtes du village se déroulent le 2^{ème} dimanche du mois de mai ; et l'ascension étant aussi décalée, la « refête » sera le 25 mai, jour de l'ascension.

L'équipe du comité des fêtes est très dynamique mais nous manquons cruellement de mains, si vous souhaitez nous rejoindre la porte est grande ouverte !

En conclusion, excellent cru 2016 grâce à vous toutes et tous habitantes et habitants de la commune par votre double participation à nos manifestations.

Mention spéciale à notre photographe dévoué, Didier DURIEUX.



Un grand merci à notre « mascotte » 2016 qui a assuré dans son rôle et a œuvré dans l'illustration du tee-shirt 2016 !

A L'ANNEE PROCHAINE !



Soirée Tapas du Samedi Soir



Amaya courageuse et méritante



Ligne de départ de la course pédestre



Départ imminent pour le quizz des adultes



Dernières consignes avant le départ du quizz des enfants

Lo Vent de l'Estey



Union Sportive de Lencouacq

Dominique ARBOUIN

Transition et projection.

Pour cette nouvelle saison, plusieurs joueurs intéressés et investis sont venus étoffer l'effectif afin de faire bonne figure dans un championnat homogène et relevé. Le groupe est dense mais peut souffrir de différences techniques et physiques entre tous : la solidarité, l'abnégation, la présence et l'investissement aux entraînements commencent à porter leurs fruits avec de réels progrès dans la construction du jeu !

L'idée, à moyen terme, est le maintien de l'équipe actuelle à 11 et la création d'une équipe réserve dans le tout nouveau championnat à 8 afin que chacun puisse trouver sa place et pratiquer son loisir de façon régulière.

J'insiste sur le fait que la force de notre petite structure reste l'état d'esprit et le bien vivre ensemble : joueurs de tout âge et de tout horizon se respectant les uns les autres. Cela reste bien l'essentiel à une dynamique de groupe !

Je remercie encore nos dirigeants bénévoles et dévoués aimant ce club et qui permettent par exemple tous les vendredis après l'entraînement, des échanges autour de bons repas concoctés par nos « chefs étoilés », poursuivis par des parties endiablées de FIFA pour les experts et connaisseurs du genre !

Je remercie également nos supporters, nos membres bienfaiteurs et nos bénévoles de l'ombre qui, lors des manifestations organisées par le club, viennent spontanément apporter leur aide au club ! Prochaines manifestations prévues : soirée tapas en début d'année 2017 et la traditionnelle sauce de cochon en mars 2017 !

Le sport en ruralité, c'est un mélange de tout ça : allez les verts et blancs !



LENCARUE

Florence IRAZOQUI

Ont participé aux séances au cours de la saison 2015 2016 : 41 licenciés.

Les cours des séniors du mercredi matin avec Stéphanie Zwick se sont formidablement bien déroulés. Ils ont continué après la saison pour quelques séances à la demande des adhérentes séniors en dehors du cadre de l'association.

Merci à la mairie de Lencouacq d'avoir laissé la salle.

Cette année les cours sont reconduits toujours par Stéphanie le mercredi matin de 10h30 à 11h30.

Pour ce qui est du cours Adultes du mercredi soir à 18h30 avec Nathalie Larché tout s'est bien déroulé également.

Celle-ci ayant déménagé sur MONT DE MARSAN cet été nous avons dû pour cette année changer de jour ; donc le cours adultes a été déplacé au lundi soir de 18h40 à 19h40 ; apparemment malgré le changement de jour l'effectif reste stable.

Nous avons des frais supplémentaires car nous devons rémunérer les frais de déplacements de Nathalie ; qui je le rappelle venait bénévolement depuis 2001 !!

Donc nous avons été contraints d'augmenter la cotisation. Pour l'assemblée générale qui a eu lieu le 22 juin dernier nous avons proposé avec le bureau une tranche de prix et à l'unanimité la somme de 60€ a été votée ; cela ne sera pas suffisant pour tout couvrir donc on empiètera encore dans nos réserves. A moins que des adhérentes arrivent en nombre !! Avis à ceux qui veulent faire un peu d'exercice !!

Merci aux trois communes ARUE CACHEN LENCOUACQ de continuer à nous attribuer une subvention. Merci encore à tous de faire vivre cette association ; les animatrices ; le bureau et toutes les licenciées.

L'ASA de DFCI

Maurice SPERANDIO

Avec la sécheresse de l'été, l'année 2015 a été une année à haut risque pour les incendies. Heureusement nous n'avons eu sur la commune que deux départs de feu suite aux orages de fin juillet ;

- ✓ le premier entre le Claudis et La Catache a brûlé un demi-hectare de pins le 31 juillet avec une reprise du feu 5 jours après, malgré la surveillance conjointe des pompiers volontaires de Lencouacq et de l'ASA.
- ✓ Le deuxième d'un hectare à Jean Couette s'est déclaré le 6 août et a nécessité l'intervention de 5 camions et une surveillance pendant pratiquement 15 jours (présence de tourbe).

Rappelons que de nouveaux niveaux de vigilance ont été adoptés cette année. En période verte (hiver) le risque est minime, en période jaune (à priori mars à septembre) la prudence s'impose, en période orange les véhicules à moteur sont interdits de 14 à 22 heures, en période rouge les promenades à pied ou à vélo sont interdites et enfin en période noire toute circulation est interdite dans la forêt.

Concernant les pistes, l'ASA a rénové la piste de Lestrat au Braou grâce à une subvention à 100% Etat-Europe et a poursuivi l'empierrement de la piste Cofin jusqu'aux cultures avec un subventionnement Etat-Europe à 80%.

L'A.C.C.A.

Denis LABAT

Les chasseurs manifestent, mais pas qu'eux !!

En effet, le 19 Août dernier et le 1^{er} octobre, nous nous sommes retrouvés devant les grilles de la Préfecture de Mont-de-Marsan pour défendre nos chasses traditionnelles en particulier la chasse à la « matole » aux pinsons et ortolans.

Avec nous une délégation de parlementaires, d'élus locaux et régionaux, des représentants de la Chambre de l'Agriculture, des spectacles taurins et de course landaise, de tous les modes de chasse et j'en oublie certainement d'autres. Enfin bref, nous étions nombreux à nous révolter contre tous ces « anti-tout » qui viennent de manière illicite nous empêcher tout simplement de vivre nos traditions.

Il y en a qui n'aiment pas la corrida, la chasse, le gavage, la viande, grand bien leur fassent, qu'ils ne nous obligent pas à penser comme eux et tout ira bien.

En attendant 11 des nôtres comparaissent le 17 novembre au tribunal de Mont-de-Marsan pour des faits de chasse prohibée à la matole dénoncés par les militants de la LPO qui avaient survolé ces installations et envoyés les coordonnées GPS à l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage. Le jugement est mis en délibéré au 1^{er} Décembre.

Quand on sait que nos impôts servent à subventionner ces organisations ça porte à réflexion. Comme dit Dominique GRACIET, Président régional de la Chambre d'Agriculture « Quand est ce qu'on va arrêter d'emmerder les Landais ».

Toutes ces manifestations se sont déroulées sans casses ni feux de voitures, les chasseurs même en colère sont des gens respectueux.

L'ACCA de Lencouacq à l'honneur lors de l'assemblée générale de la Fédération des Chasseurs des Landes. Notre Président s'est vu remettre lors de la cérémonie des récompenses de la Fédération un diplôme d'honneur pour les actions cynégétiques menées par notre ACCA en particulier pour l'aide apportée à l'organisation des journées de la « Lèbe » et la mise à disposition de notre territoire de chasse et de nos chasseurs.



Lous de St Loup

Jean-Paul CASSIAU

Vous avez entre les mains le bulletin municipal, lien annuel entre la Municipalité, les Associations, et la population. « LOUS DE ST LOUP » comprend 94 adhérents âgés, de 55 ans à 97 ans. Adhérents qui ont en commun le désir de se rencontrer, rechercher la convivialité, afin d'éviter l'isolement. L'année a débuté par l'Assemblée Générale le 6 janvier. De nouveaux membres sont venus nous rejoindre. Nous leur souhaitons la bienvenue. A l'issue, selon la tradition, nous avons partagé la galette des rois offerte gracieusement par le club, après-midi conviviale qui s'est déroulée dans une très bonne ambiance.



Le 15 juin, première sortie de l'année, 49 personnes prenaient le bus direction le pays basque. Visite du village d'Espelette, puis la guide nous fait découvrir l'atelier du piment avec dégustation. Après le déjeuner pris à Ascaïn direction la gare de « La Rhune » pour prendre le train à crémaillère datant de 1924. Au sommet à 905

mètres d'altitude, quel ravissement avec cette vue panoramique à 360°. D'un côté, les montagnes avec leurs pâturages, les troupeaux de Pottocks, de l'autre la mer. Un petit tour dans une « venta », il nous faut redescendre pour rejoindre le car.



Cette année, nous avons voulu innover en organisant une journée nature avec pique-nique. Le 5 juillet, direction le site des 9 Fontaines à BOSTENS. Lieu réaménagé qui nous fait découvrir un patrimoine naturel typique des Landes de Gascogne. Coté nature se sont développés autour des étangs, des habitats naturels aujourd'hui préservés. On y trouve des herbiers aquatiques et divers types de boisements. Ce qui favorise l'observation de nombreux animaux protégés, tortue, cistude d'Europe. Un aïrial et une chèvrerie ont été réhabilités. Journée très agréable, où nous

avons pu profiter du calme de cette belle nature.

Après la trêve du mois d'août, retour aux occupations matérielles avec l'organisation le 28 août, du traditionnel repas de la « Saint Leu ». 60 convives se sont retrouvés dans la salle des fêtes dans une ambiance détendue et festive.

En raison des conditions climatiques (sécheresse) la sortie vélo ou à pied en direction de la commanderie de « Bessaou » prévue le 12 septembre a été annulée. Ce n'est que partie remise à 2017.

Voilà en quelques mots l'activité de notre association. Nous espérons que de « jeunes retraités » accepteront de nous rejoindre. Nous les attendons, ils ont leur place parmi nous.

Pour être complet, il ne faut pas oublier l'activité marche tous les mardis à 14 heures 30.

Je conclurai ce mot en vous souhaitant à toutes et tous une bonne année 2017, en vous présentant mes meilleurs vœux de santé. Avec une pensée particulière pour les malades, ainsi que pour les familles qui ont eu la douleur de perdre un être cher.

Les Pompiers de Lencouacq

Stéphane CLOT

En 2016, les incendies n'auront pas épargné notre pays.

Le village de LENCOUACQ a payé son tribut à cette situation, nos pompiers ayant été plusieurs fois sollicités pour intervenir sur le territoire de la commune mais également à l'extérieur.

Les risques de reprises de feu, provoqués par une météorologie à tendance caniculaire, ont imposé une vigilance de tous les instants de la part des divers acteurs qui représentent la lutte contre l'incendie.

En cela, les personnels du centre d'incendie et de secours remercient le maire du village, Mr Gérard PORTET, et les deux présidents des ASA DFCI CACHEN et LENCOUACQ, Messieurs Yves LABAT et Maurice SPERANDIO, pour le soutien indéfectible qu'ils ont apporté.

Cette situation particulière ne doit pas faire oublier l'autre activité des pompiers locaux, à savoir le secours à personne, service assuré rigoureusement malgré la dotation de moyen de plus en plus vétustes...

Le bilan comptable des interventions, sachant que celui-ci est établi à la date où nous écrivons ce billet et que le quart restant de l'année est encore à parcourir, fait état d'une quinzaine d'actions concernant la lutte contre les incendies et d'une vingtaine de secours à personne.

Au final, ce bilan plutôt positif doit inciter tout le monde à redoubler d'efforts.

Le recrutement de nouveaux pompiers, vital pour la pérennité du centre, est une de ces orientations.

Tout ceci nous amènera à conclure cette année par les traditionnels vœux souhaités avec le sentiment du devoir accompli !



INFORMATION A LA POPULATION



Cette année à lieu le recensement 2017 : Mme CLOT Isabelle sera l'agent recenseur qui frappera à votre porte du 19 Janvier au 18 Février 2017

Législation déjections canines : Les déjections canines sont autorisées dans les seuls caniveaux à l'exception des parties de ces caniveaux qui se trouvent à l'intérieur des passages pour piétons. En dehors des cas précités, les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces des jeux publics pour enfants et ce par mesure d'hygiène publique. Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur toute ou partie du domaine public communal. En cas de non respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention de 1^{ère} classe (35€).

HORAIRES DE LA MAIRIE & PERSONNEL DE LA COMMUNE

Cette année quelques changements ont eu lieu au sein de l'Agence Postale. Suite au départ de Martine DURIEUX, nous avons recruté Isabelle CLOT pour la remplacer.

Le personnel est donc composé de :

- Marie VELAY, Titulaire de la Fonction Publique, adjoint administratif principal territorial de 2^{ème} classe.
- Jean-Michel EDALITI, adjoint technique principal Territorial de 2^{ème} classe
- Jackie DESCAC, adjoint technique Territorial de 2^{ème} classe
- Isabelle CLOT, adjoint administratif territorial de 2^{ème} classe

HORAIRE DE LA MAIRIE :

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi : 9h à 12h et 13h à 16h30

Mercredi : 9h à 13h

DIPLOMES

LAULHE Loïc-Laurent – CAP Horticole Production Florale et Légumes

EDALITI Guillaume – BAC L option Art Plastique

HOUZE David – Ingénieur filière Réseaux et Systèmes d'Informations

Numéros utiles

A LENCOUACQ :

Pompiers : 05 58 93 00 18

La Poste : 05 58 93 04 00

La Mairie : 05 58 93 04 27

Fax : 05 58 93 02 92

E-mail : mairie.lencouacq@wanadoo.fr

Le site : <http://lencouacq.levillage.free.fr>

A ROQUEFORT :

AMI : 05 58 45 52 65

Point Relais Emploi : 05 58 45 57 57

Communauté de Communes des Landes
d'Armagnac : 05 58 45 66 93

Mission locale Roquefort – Labrit :
05 58 05 75 75

Assistante sociale : 05 58 45 25 04

Gendarmerie : 05 58 45 76 39

CIAS des Landes d'Armagnac :

05 58 44 38 62 ou 05 58 45 58 85

Egalement,

Conseil Général des Landes, Direction
Solidarité départementale : 05 58 05 40 40

SINEL : 05 58 44 84 84

Assistante sociale du Conseil Général
Direction solidarité départementale :
05 58 45 25 04

IM'ÂGE (Information Multiples 3ème âge
du Conseil Général) : 0 800 400 404

Dépannage EDF : 09 72 67 50 40

Dépannage France Télécom : 1013

Frelons et guêpes : 05 58 51 03 19

SAMU : 15

POMPIERS : 18

GENDARMERIE : 17

N° vert téléalarme : 0 800 40 04 04

Etat Civil au 29/11/2016

Décès :

- Lydie DUPOUY Née DUBROU – le 22/11/2016

- Françoise, Anne-Marie, Argentine GAILLARD Née TESSIER – le 11/11/2016

- Hubert BROUQUEYRE – le 19/09/2016

- Didier DUPOUY – le 22/08/2016

- Charlotte DUVIN – le 10/06/2016

- Manuel IRAZOQUI TELLECHEA – le 04/06/2016

- Thibault, Maurice DAUBISSE – le 02/04/2016

- Juliette, Odette DULUC – le 03/04/2016

- Lucette VERHILLE Née GALLET – le 17/02/2016

- Raymonde LAPORTE – le 20/01/2016

- Danièle MIRAMONT – le 01/01/2016

Naissance :

- Luca LAGASSAT – Parents : Michel LAGASSAT et Séverine MONGE – le 20/11/2016

- Tom RICHARD – Parents : Christophe RICHARD et Stéphanie CARPENTIER – le 10/11/2016

- Enzo et Morgane DUTILH SELLIER – Parents : Cédric DUTILH et Elodie SELLIER – le
31/03/2016

-Jolan FLEURET – Parents : Antonin FLEURET et Fanny DUPOUY – le 04/02/2016

Le Maire, le Conseil Municipal,

Le Centre Communal d'Action Sociale

Vous souhaitent une bonne et heureuse année

2017

Et vous convient à la cérémonie des Vœux de la
municipalité

Le 07 Janvier 2017,

Dans la Salle des Fêtes à 19h00

Amical Détection Landes- Gascogne

Marc HOUZE

L'association a connu une année intense en activités, avec de nouvelles demandes d'adhésion à ce loisir si particulier qu'est la détection de métaux.

Cet hiver, des prospections mensuelles à la recherche d'éléments du passé (pièces de monnaies, boutons, dés, grelots, etc.) ont été organisées dans les champs, avec l'autorisation des propriétaires et l'accord du Service Régional d'Archéologie.

Comme les années précédentes, nous avons organisé deux journées d'animations pour les enfants, à la demande de l'Office de Tourisme de Vieux-Boucau, dans le cadre du Printemps des Landes :

- Une chasse aux œufs de Pâques, le dimanche 27 mars sur la plage du lac marin, où 187 enfants ont pu rechercher, à l'aide de détecteurs de métaux, les 1700 œufs en chocolat cachés pour l'occasion.
- Le 17 avril, c'est une chasse au trésor qui a été organisée. Plus d'une centaine d'enfants, munis de détecteurs, ont pu chercher des pièces de monnaie en chocolat, des petites voitures et des bijoux cachés par nos soins.

Cette année encore l'association a été très sollicitée pour venir en aide aux personnes ayant perdu des clés, des bijoux ou des pièces agricoles. Nous avons reçu un peu plus de 140 appels via nos différents partenaires (postes de secours des plages du littoral de Sanguinet à Labenne, polices municipales, etc.) ou via notre site Internet et notre page Facebook (1).

Ces appels ont engendré 113 interventions et 67 objets ont pu être retrouvés et restitués, dont 44 bijoux. Une restitution exceptionnelle (la bague : "La Quatre" du joaillier Boucheron) a eu lieu le 27 mars et a fait l'objet d'un article dans le journal Sud-Ouest.

La découverte exceptionnelle de plusieurs haches en bronze datant de près de 3000 ans a été faite fortuitement sur une commune des Landes et a fait l'objet d'une déclaration officielle à la Direction Régionale des Affaires Culturelles. Une opération de fouilles à laquelle l'amicale sera associée, va être menée dans les mois à venir.

Dans le cadre de notre partenariat avec les archéologues régionaux, l'association a été sollicitée pour effectuer des recherches d'éléments métalliques qui permettraient de localiser et confirmer le site d'une bataille ayant eu lieu dans les Landes en 56 av JC. Ces recherches devraient débuter cet hiver avec, nous l'espérons, la validation de ce site historique étudié par un chercheur documentaliste landais.

Enfin, l'Assemblée Générale de notre association s'est tenue le 7 février à St Sever autour d'une choucroute maison qui a régalé tous les participants.

(1) Site internet : <http://www.amicaledetection.com/>

Page Facebook : <https://www.facebook.com/associationadlg/>

